

# LEGERE BAISSE DES COURS DUE A LA CRISE VITICOLE ET A LA CONSTRUCTION SINISTREE

Le jeudi 6 novembre 2025, les Experts Forestiers de France ont organisé leur traditionnelle vente de coupes de bois, à la Maison de la Forêt de Poitiers-Montamisé, animée par Jean-François et Louis de La Motte. En quelques heures, les propriétaires vendeurs et professionnels de la filière présents ont assisté à la vente des 39 000 m<sup>3</sup> de Chêne, résineux et Peuplier et des 54 000 stères proposés. La quasi-totalité des 115 lots a été négociée à une quarantaine d'acheteurs différents. Seuls 7 lots ont été retirés en séance dont 3 sans offre.

## Chêne : la tonnellerie, l'autre perdant de la crise viticole !

Pour le marché du Chêne, le tournant de l'année précédente tend à se confirmer. Pour la seconde année consécutive, le marché du Chêne continu de reculer (-15%), toujours plus marqué sur le segment du « second choix » (-25%). Les craintes pressenties à l'automne dernier se confirment avec comme nouveau paramètre, l'absence de demande pour la tonnellerie, partiellement contrebalancé par la reprise des exportations vers l'Asie.

La demande reste relativement soutenue, malgré une baisse des offres. Seuls deux lots n'ont pas trouvé preneur. Le prix moyen, toutes qualités et grosseurs confondues, avoisine 190 €/m<sup>3</sup> et deux lots se sont négociés au-dessus de 280 €/m<sup>3</sup>. Un acheteur a remporté à lui seul 28% du volume de Chêne.

## Résineux : des cours stables malgré un marché morose

Le ralentissement économique actuel n'épargne pas le marché du résineux. Toutefois, la faible disponibilité de la matière première atténue, en partie, la crise de la construction.

Lors de la vente, nous avons observé une stagnation voire une légère baisse des cours, variable en fonction des essences et des conditions d'exploitation. La totalité des lots de résineux a été négociée avec des prix moyens de 49 €/m<sup>3</sup> pour le Pin maritime et 90 €/m<sup>3</sup> pour le Douglas. Pour les petits bois issus des premières améliorations, le marché est actuellement très dynamique avec des prix pouvant atteindre entre 21 et 28 €/st. suivant les essences. Un acheteur Vosgien a fait le déplacement et remporté près de 50% des lots d'éclaircie résineuse.

## Peupliers : des cours toujours dynamiques

Depuis quelques années, les cours du Peuplier sont en hausse dû essentiellement à la diminution des volumes mis sur le marché. Les acheteurs restent cependant toujours très attentifs à l'entretien et à l'élagage des arbres. Cette année encore, les prix témoignent de l'importance de bien suivre les peupleraies. Les lots de qualité supérieure se sont négociés sur la base de 90 €/m<sup>3</sup>, là où les qualités secondaires n'ont pas dépassé les 40 €/m<sup>3</sup>.

## Taillis : léger recul dû à des stocks importants

Face à des stocks importants et aux conditions climatiques clémentes, nous pouvons constater un léger ralentissement sur le marché du petit bois feuillu après plus de 5 années de hausses importantes (+64% en 5 ans).

Cette année, 90% des lots de taillis de Chêne, Charme et/ou Châtaignier, ont été cédés à 13 acheteurs différents. Les prix moyens, en léger recul (-10%) se situent dans une fourchette de 15 à 20 €/st.

Pour les lots de Robinier, comportant une part intéressante de piquets, les prix restent dynamiques, avoisinant les 30 €/st.



Face au ralentissement de l'activité mondiale, au secteur de la construction sinistré et à la crise viticole, le marché du bois accuse une baisse généralisée des cours, qui n'a pas épargné le rendez-vous annuel Poitevin. Cette vente uniquement en présentiel a permis de rassembler 67 marchands de bois soumissionnaires différents dont seuls 42 ont réussi à acheter.

**Santé des forêts :** un foyer de Nématode du Pin a été détecté pour la première fois en France dans la forêt Landaise. Le Nématode du Pin est un ver microscopique originaire d'Amérique du Nord qui attaque certains conifères, en particulier les pins. Sa prolifération bloque la circulation de la sève et induit la mort rapide des arbres infestés. Sa première détection dans l'UE a eu lieu au Portugal en 1999 puis en Espagne en 2008.

Le nématode du Pin est un organisme ravageur classé « organisme de quarantaine prioritaire » au titre de la législation européenne, c'est-à-dire susceptible d'avoir un impact particulièrement important s'il venait à proliférer sur le territoire.

Jadis, les sylviculteurs étaient sereins sur la production forestière à long terme et sa pérennité. Cependant, les nombreux défis actuels nous obligent à repenser nos modes de sylviculture. **Soyons rassurés, le bois restera un matériau noble, toujours prisé.**